

## **3. Prise de position au sujet de la situation actuelle dans la politique agricole**



# AD automne 2011

## Thèmes

1. Consultation sur la PA 2014-2017
2. Enveloppe financière 2014-2017
3. Conséquences 2017
4. Prise de position FROMARTE
5. Situation actuelle
6. Perspectives

## Consultation sur la PA 2014-2017

- Délai de consultation : fin juin 2011
- Message au 4<sup>e</sup> trimestre 2011, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014
- Accord de libre-échange agricole et poursuite du développement de l'accord de l'OMC exclus
- Point principal : poursuite du développement du système des paiements directs avec sept types de contributions
- Encouragement de la mutation structurelle par l'augmentation de l'UMOS de 0,25 à 0,4 et du plafonnement des paiements directs

## Consultation sur la PA 2014-2017

- Renforcement de la culture céréalière, le secteur laitier profite moins du nouveau système des paiements directs
- Renforcement du verdissement (affaiblissement de l'agriculture productrice?)
- Contributions d'adaptation élevées entraînant une grande insécurité pour les paysans

## Enveloppe financière 2014-2017

En mio de CHF	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Amélioration des bases et mesures sociales	194	189	189	190	190	758
Production et vente	418	412	412	412	412	1'648
Paiements directs	2'813	2'816	2'816	2'816	2'816	11'264
Total	3'425	3'417	3'417	3'418	3'418	13'670



## Conséquences en 2017

- La production augmente de 3 à 5 %
- La qualité des espaces de biodiversité augmente
- L'efficacité de l'azote et du phosphore augmente
- Le revenu sectoriel augmente d'environ CHF 100 mio
- Le revenu des entreprises individuelles augmente
- La mobilité des surfaces augmente
- La crédibilité et la légitimation des paiements directs augmentent



## Prise de position de FROMARTE

Message :

- Maintien d'une agriculture productrice
- Stratégie qualitative
- Politique cohérente de l'État et politique agricole fiable en vue de garantir la sécurité juridique et la prévisibilité des investissements

## Prise de position de FROMARTE

- Maintien du supplément pour le lait transformé en fromage à min. 15 ct./kg pour une durée illimitée et ancrage au niveau de la loi
- Instauration d'un seuil d'obtention du supplément de 150 g de matière grasse par kg de matière sèche
- Augmentation du supplément pour le non-ensilage à min. 4 ct./kg pour une durée indéterminée et ancrage au niveau de la loi
- Création d'un service central chargé de la répression des fraudes

## Prise de position de FROMARTE

- Égalité de traitement entre les fromageries privées et les fromageries paysannes concernant les mesures d'amélioration structurelle / Augmentation des plafonds pour l'obtention des aides
- Maintien du lien avec les animaux pour l'échelonnement de la contribution à la surface herbagère.
- Suppression des effectifs maximaux en ce qui concerne l'élevage de bétail dans la loi sur l'agriculture
- Reconnaissance du métier de technologue en industrie laitière (fromager) en tant que formation équivalente dans le domaine de l'élevage de porcs

## Situation actuelle

Part de lait transformé en fromage (équivalent-lait)

<b>Année</b>	<b>Total de la transformation du lait (tonnes)</b>	<b>Transformation du lait en fromage (tonnes)</b>	<b>Transformation du lait en fromage (%)</b>
2006	3'204'972	1'421'020	44,34
2007	3'260'088	1'445'515	44,38
2008	3'423'048	1'460'499	42,67
2009	3'415'352	1'446'680	42,36
2010	3'437'622	1'469'441	42,75

# État de la politique agricole



## Situation actuelle

Évolution des exportations et des importations de fromage

<b>Exportations de fromage (tonnes)</b>	2007	2008	2009	2010	2011 (janv.-août)
Europe	48'231,8	49'359,4	51'632,7	51'604,3	32'349,0
Autres pays	11'071,0	11'831,5	10'513,0	12'003,3	6'546,4
<b>Total</b>	<b>59'302,9</b>	<b>61'190,8</b>	<b>62'145,7</b>	<b>63'607,6</b>	<b>38'895,4</b>
Augmentation	3'234,7	1'887,9	954,9	1'461,9	228,0
<b>Importations de fromage (tonnes)</b>	2007	2008	2009	2010	2011 (janv.-août)
<b>Total</b>	<b>37'328,6</b>	<b>41'080,1</b>	<b>43'951,8</b>	<b>46'719,9</b>	<b>32'908,7</b>
Augmentation	3'982,3	3'751,5	2'871,7	2'768,1	2'049,3
<b>Bilan des augmentations</b>	2007	2008	2009	2010	2011 (janv.-août)
<b>Exportations - importations</b>	<b>-747,6</b>	<b>-1'863,6</b>	<b>-1'916,8</b>	<b>-1'306,2</b>	<b>-1'821,3</b>
<b>Bilan en valeur</b>	2007	2008	2009	2010	2011 (janv.-juin)
Exportations (CHF/kg de fromage)	10.10	10.66	9.94	9.58	8.76
Importations (CHF/kg de fromage)	9.13	9.30	8.45	7.93	7.58

## Situation actuelle

Séance avec le conseiller fédéral J. Schneider-Ammann

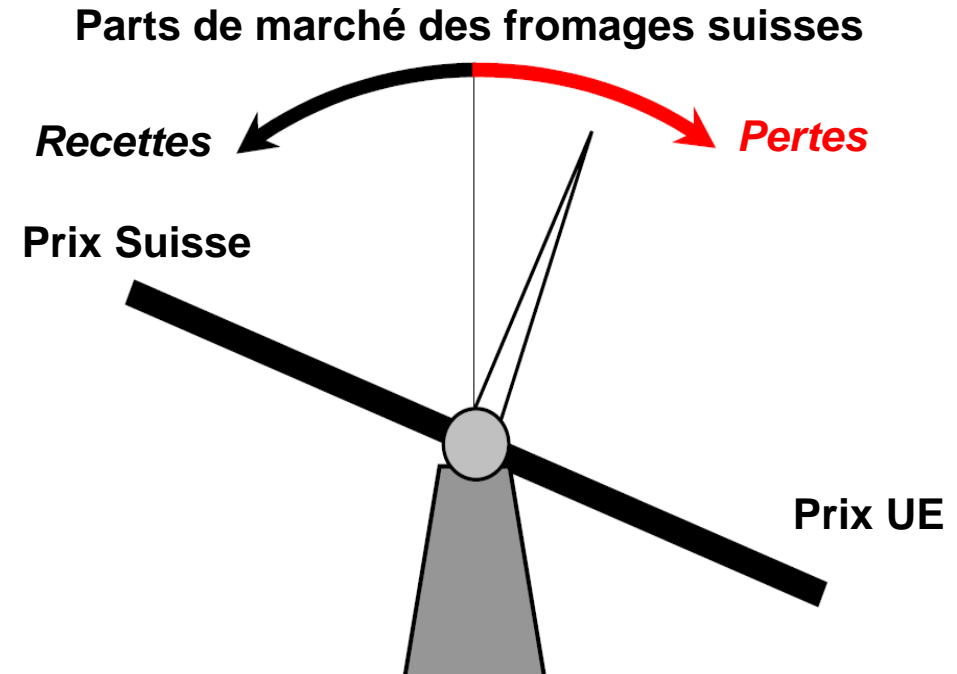
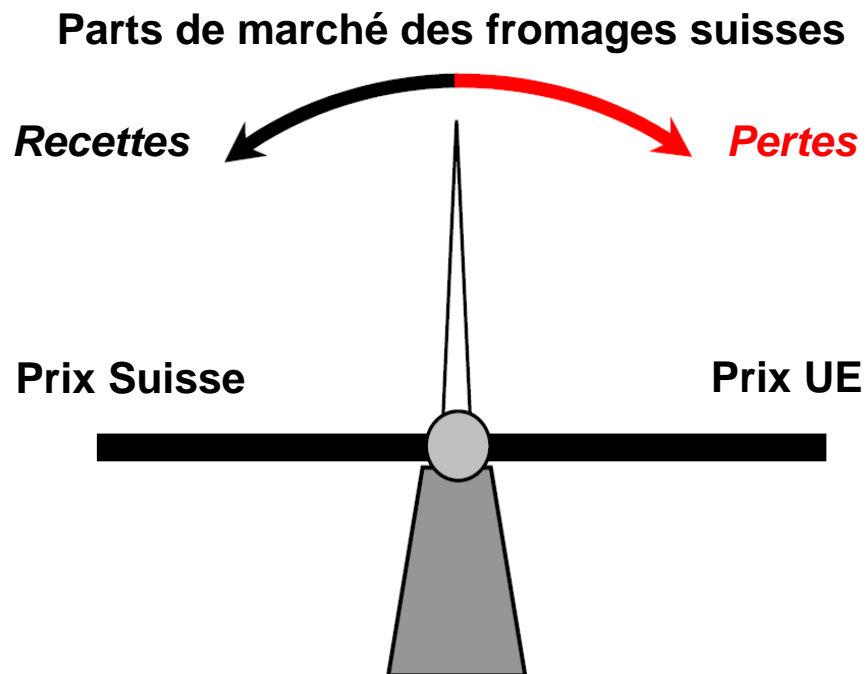
- CHF 3,8 mio immédiatement pour la promotion des ventes
- Pack de mesures I
  - CHF 10 mio pour la loi chocolatière
  - CHF 100 mio pour les projets de la CTI
- Pack de mesures II (encore incertain)
- Concentration sur le budget 2012 (augmentation de CHF 70 mio)
- But ultime : maintien du supplément pour la transformation en fromage au moins à son niveau actuel



## Situation actuelle

Différence de prix entre la Suisse et l'UE

- Le niveau des prix influence la part de marché des fromages suisses
- La hausse des prix du fromage suisse entraîne une perte de parts de marché



## Perspectives

- Suppression des quotas dans l'UE
- Suppression progressive de la protection à la frontière dont bénéficie la ligne blanche
- Le soutien des modes de mise en valeur n'offrant qu'une faible plus-value doit être évité
- Gestion des quantités au niveau des interprofessions
- Maintien du niveau de qualité et des traditions de fabrication
- Les marchés doivent être retravaillés, les parts de marché et la diversité des produits maintenus et leurs formes élargies
- Poursuite de la libéralisation du marché du fromage !



## Perspectives

- Il y a lieu de clarifier la situation concernant la voie que l'économie laitière suisse souhaite emprunter à l'avenir!
- FROMARTE maintiendra le cap actuel des réformes et d'une politique de libéralisation raisonnable!
- Solidarité avec l'Interprofession du Lait!
- Nous voulons rester/devenir le numéro un sur le marché fromager!